



Mariage franco- algerien ("sans papiers")

Par **ymen**, le **03/02/2010** à **20:05**

Bonjour,rnrnJe me permet de vous solliciter tous car je ne sais plus ou me diriger quel demarche effectuer.cela fait plusieurs années qe je vie avc un algerien il vie "irregulierement" d' apres al loi en france c'est quelqun qui travail durequi respect autrui il est quelqu'un de bien mais pourtant nous arrivons aps a nous mariez nous voulons nous mariez nous avons deposez un dossier dans le nord mais la mairie nous a demander des papiers que mon compagnons ne peutpas recevoir en tant que ressortissant etrangers sans titre de sejour.Pourtant je suis francaise nous pouvons prouver que c'est un mariage d amour et non par profit je travail j ai un domicile mes parent nous soutiennent, il parle tres bien francais tout ca.je connais des personnes qui se sont mariees sur paris ils se connaissent a peine lui son passeport est expiré depuis plusieurs années sa compagne ne travail pas tout son hébergement chez des proches et on lui a pas mis de bâtons dans les roues.nous voulons nous marier cela nous tien tres a coeur donc je vous demande si vous avez des infos susceptibles de me faire avancer,repondez moi.Je vous remercie d'avance et vous souhaite une bonne soirée.rnrnrnQue faire pour se marier? (j'ai tout document certificat coutume acte de naissance hébergement piece identité,photocopie passeport...)rnOu se diriger pour y parvenir?(quel mairie?)rnUne fois marié quel demarche faire pour regulariser la situation de mon compagnon?

Par **étudiantendetresse**, le **03/02/2010** à **21:28**

bonsoir!rnje me suis mariée en janvier à une mairie qui se trouve dans le 92 alors que j'étais en situation irrégulière. Pour certaines mairies, tant qu'on justifie son identité (exemple passeport), le mariage même avec un sans papier est possible. Renseigne toi auprès de différentes mairies...rnrnSache qu'il y a une loi qui stipule que lorsqu'on justifie de 6 mois de vie commune avant ou après un mariage avec un conjoint français, on peut demander à la

préfecture la régularisation d'un sans pappier (la seule condition est que ce dernier est entré en france en situation régulière), la préfecture délivrera dans un premier temps un visa long séjour.
Exemples de justificatif de vie commune: quittance de loyer, EDF, GDF, compte commun, facture france telecom... tous ces documents doivent être à vos deux nom.
Si jamais c'est le cas, alors fonce à la préfecture te renseigner sinon commence par ajouter ton ami sur les factures.
N'hésite pas si tu as d'autre question.

Par **ymen**, le **03/02/2010 à 22:10**

merci etudiante en detresse pour tes renseignements en fait moi le souci c'est qu'il est entré de façon irrégulière je vais tout de même me renseigner partout !!!!merci

Par **étudiantendetresse**, le **03/02/2010 à 22:23**

Appel ces associations:
*CIMADern*GISTI
Elles pourront t'aider...
Certe ce ne sera pas facile, mais il ne faut pas baisser les bras, il faut se battre!
Bon courage pour la suite...

Par **ymen**, le **03/02/2010 à 22:33**

une fois de plus merci mais ces associations je présente ma situation et celle de mon conjoint mes je t'avoue toutes les étapes que l'on a passer on en fait plus confiance à personnes donc se que je veux savoir c'est qu'est ce qui peuvent faire et à quel conditions et si il y a un risque pour mon compagnon. tu comprendra que après plusieurs années en commun je ne veux pas le perdre et prendre aucun risque

Par **ymen**, le **03/02/2010 à 22:35**

etudiante en detresse je voulais aussi te demander dans quel mariage du 92 tu t'es mariée(et si une autre personne peut me répondre je suis à l'écoute de tous vos avis et bon à prendre.)

Par **air**, le **09/02/2010 à 14:29**

bonjour .
je suis presque dans le même cas que ymen , je compte me marier bientôt dans la ville de bordeaux et je ne sais vraiment pas par quoi commencer (stress , peur de l'inconnu , appréhension ...)
je suis venu en France en situation régulière avec un visa , mon passeport et valide .
es que c'est possible de mettre nos deux noms dans des factures edf , france telecom dans mon cas ?

Par **étudiantendetresse**, le **09/02/2010 à 17:40**

Bjr air! rnÉtant donnée que tu es entré en France en situation régulière (avec un Visa), tu peux en justifiant de minimum 6 mois de vie commune avant ou après le mariage demander la régularisation de ta situation à la prefcture! Sache que moi je ne le savais pas avant et que j'aurai dû faire les changements de nom sur les factures bien avant et je ne serai pas aujourd'hui entrain d'attendre 6 mois!rnDonc évite de faire la même erreur que moi et même si tu ne t'es pas encore marié, appel EDF, GDF et France telecom pour ajouter ton nom rnsur les factures! Ouvrir un compte commun serai un plus! Moi quand j'ai appelé Edf, ils ne m'ont demandé aucun justificatif lorsque j'ai rajouté le nom de mon conjoint! Et j'ai bien reçu les factures à nos deux noms...

Par **air**, le **10/02/2010 à 14:10**

Bonjour rnmerci pour toute ces astuces , je vais commencé par appller EDF pour ajouter mon nom , cela va faire presque un mois et demi qu'on s'est trouver un nouvel appart ! on es pas encor abonner a francetelecom ce qui va se faire dans pas long temps :)rnet pour ce qui est du compte commun on essera de la faire dans quelque mois car la situauiion financiere et peu difficile ces dernier temps .rnencors une fois merci pour ton aide etudiantesansdetresse !rnPS: javait un visa espagnol mais je suis rentrer directement en france javait un billet oran/paris retour alicante/oran (ce qui n'est pas arriver vi que je suis encors la !)

Par **étudiantendetresse**, le **10/02/2010 à 14:25**

Air,rnrnEst-ce-que tu figures sur le bail du nouvel appartement?rnSinon au moin sur les quittances de loyer?!

Par **air**, le **10/02/2010 à 14:40**

Non , yas pas dutout mon nom dans les deux .

Par **étudiantendetresse**, le **10/02/2010 à 16:13**

Il faut que tu le rajoute sur la quittance de loyer!rnCar c'est la première chose qu'il vont te demander à la préfecture!rnSur le bail tu ne peux plus car il a déjà été signé mais pour les quittances c'est possible vu que je l'ai fait.

Par **air**, le **11/02/2010 à 16:45**

bonjour etudiante rnca marche , je vais ajouter mon nom dans tout ce qui est facture EDF , FR
TELECOM ...rnmerci pour toutes ces infos